

Eléments Financiers

Exercice 2000



<i>Administrateurs - Commissaires aux comptes</i>	2
<i>Rapport de Gestion</i>	3
<i>Résultat et autres éléments caractéristiques de la société au cours des cinq derniers exercices</i>	7
<i>Inventaire des valeurs mobilières détenues par le Groupe</i>	7
<i>Comptes consolidés</i>	
<i>Bilan</i>	9
<i>Compte de résultat</i>	10
<i>Annexe</i>	11
<i>Tableau de flux de trésorerie</i>	24
<i>Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés</i>	25
<i>Compte sociaux</i>	
<i>Bilan</i>	28
<i>Compte de résultat</i>	30
<i>Annexe</i>	32
<i>Rapport Général des Commissaires aux comptes</i>	39
<i>Rapport Spécial des Commissaires aux comptes</i>	40
<i>Résolutions</i>	43

LES ADMINISTRATEURS AU 19 JUIN 2001

Monsieur Jean-Yves BACQUES, *Président du Conseil d'Administration*

Madame Valérie BACQUES

Madame Michèle BOUVIER, *Directeur Général*

Monsieur Franck FALEZAN

Monsieur Jean-Pierre MILLET

Monsieur François ROUSSEL

Monsieur Jonathan ZAFRANI

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES AU 19 JUIN 2001

Titulaires

DURAND et Associés SA

P G A (Groupe Arthur Andersen)

Suppléants

Monsieur Roland WEYANT - FIDECO

Monsieur Philippe MONGIN

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Mixte pour vous informer de l'activité et des résultats de notre Groupe, vous demander d'approuver nos comptes sociaux au 31 décembre 2000, vous proposer l'affectation des résultats et vous donner des indications sur nos perspectives.

I - Les événements 2000

La conjoncture

Dans une conjoncture de bonne consommation des ménages et d'investissement soutenu, la production française de papiers et cartons a cru de 4,2 %.

Le premier semestre 2000 a été caractérisé par une croissance soutenue de l'activité, et une hausse importante des prix des matières premières (+300% par rapport à juin 1999 sur les vieux papiers) entraînant un effet de ciseaux négatif, en particulier sur les activités de carton ondulé.

Le second semestre a montré un ralentissement dans la croissance, une hausse de prix dans les activités papeterie et cartonnerie, ainsi que des corrections baissières pour certaines matières premières.

OTOR

Le Groupe a orienté sa politique 2000 vers des objectifs clairs :

- la rentabilité,
- le renforcement des capitaux propres et sécurisation de l'endettement,
- le désendettement,
- la croissance sélective.

Le chiffre d'affaires de l'exercice s'est établi à 412,3 millions d'euros, en augmentation de 10,7 % par rapport à 1999.

La rentabilité a été améliorée de façon sensible : le cash flow opérationnel (résultat opérationnel avant reprises de provisions non affectées) a cru de 62,6 %, et le résultat courant est redevenu positif sur l'ensemble de l'exercice.

Le fonds de roulement est positif de 13 millions d'euros au 31 décembre 2000.

La vie économique du Groupe a été marquée par les événements suivants :

- une augmentation de capital réalisée en juin 2000 pour un montant de 45 millions d'euros renforçant les capitaux propres, et un aménagement des dettes bancaires sécurisant la structure de financement
- la fermeture du cartonnage OTOR BENELUX et de l'activité de Cellulose Thermoformée, qui s'inscrivent dans la stratégie de rationalisation de l'outil industriel poursuivie par le Groupe.

II - L'activité du Groupe Les comptes consolidés

A • COMPTES CONSOLIDÉS

Périmètre

Le périmètre de consolidation se compose de 21 sociétés :

outre OTOR société mère,

- 19 sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle exclusif, sont consolidées par intégration globale.
- 1 société dans laquelle le Groupe exerce une influence notable, est consolidée par mise en équivalence.

Compte de résultat

Les principaux chiffres du compte de résultat sont les suivants :

	<i>Millions d'euros</i>
Chiffre d'affaires	412,3
Total des produits d'exploitation	432,5
Charges d'exploitation	(418,7)
Résultat d'exploitation	13,8
Résultat financier	(12,4)
Résultat exceptionnel	(5,8)
Résultat net	(4,2)
Cash Flow opérationnel	39,8

Les autres produits d'exploitation s'élevant à 20,2 millions d'euros reflètent une augmentation des stocks, des redevances et cessions de brevets et une baisse sensible des reprises de provisions et transfert de charges.

Le résultat opérationnel et le résultat d'exploitation sont en amélioration sensible. Le résultat courant à 1,5 million d'euros redevient bénéficiaire.

Il a été porté en résultat exceptionnel, conformément aux dispositions du Plan Comptable Général :

- 2,6 millions d'euros de plus-values de cessions d'immobilisations
- 4,4 millions d'euros de coût de plans sociaux et arrêt d'activité (OTOR BENELUX et activité Cellulose Thermoformée)
- 2,5 millions d'euros d'amortissements de charges à répartir
- 1,4 million d'euros de provisions liées à des litiges et pénalités.

Le résultat net est en perte de 4,2 millions d'euros contre 17,2 millions d'euros en 1999. Le résultat net du second semestre est positif malgré l'impact des coûts de restructuration exceptionnels indiqués ci-dessus.

Bilan

Le total du bilan s'élève à 470,7 millions d'euros.

- Actif

Les principaux chiffres de l'actif sont les suivants (chiffres nets) :

	<i>Millions d'euros</i>
• Total actif immobilisé	284,0
• Total actif circulant	186,7

L'actif immobilisé s'élève à 284 millions d'euros, en diminution de 11 millions d'euros environ par rapport à 1999, du fait de l'achèvement de la phase d'investissements lourds du Groupe.

L'actif circulant est en hausse de 15,4 millions d'euros, en raison principalement de l'augmentation des prix des matières premières et des prix de vente et de l'amélioration de la position de trésorerie.

- Passif

Les principaux chiffres du passif sont les suivants :

	<i>Millions d'euros</i>
• Total capitaux propres	142,8
• Emprunts et dettes long terme	117,2
• Emprunts et dettes court terme	64,1
• Autres dettes d'exploitation	109,9

Les comptes passif montrent une amélioration des capitaux propres, en augmentation de 39,3 millions d'euros, et un renforcement des capitaux permanents (296,7 millions d'euros contre 251,4 millions d'euros en 1999), qui sécurisent la structure financière du Groupe.

La diminution du passif à court terme s'élève à 40,9 millions d'euros.

Le fonds de roulement devient positif et s'élève à 12,7 millions d'euros.

B. ACTIVITÉ PAR SECTEUR

L'ensemble des activités du Groupe représente un chiffre d'affaires cumulé d'environ 585 millions d'euros, réparti de la manière suivante.

Carton ondulé (cartonneries et cartonnages)

Chiffre d'affaires d'environ 303 millions d'euros. Le résultat de l'ensemble carton ondulé est déficitaire. Les cartonneries ont été fortement affectées par un effet de ciseaux dû à la hausse considérable des matières premières, hausses compensées trop tardivement dans les prix de vente.

Papier

Chiffre d'affaires d'environ 250 millions d'euros. Les résultats des papeteries du Groupe sont satisfaisants à l'exception d'OTOR PAPETERIE DE ROUEN et d'OTOR RIQUET.

Mécanisation

Chiffre d'affaires : 4,9 millions d'euros. Résultat légèrement déficitaire.

Recyclage

Chiffre d'affaires : 26,9 millions d'euros. Résultat bénéficiaire.

C. EFFECTIFS SALARIÉS

L'effectif moyen 2000 a été de 3053 salariés (intérimaires compris, comptabilisés en équivalent temps plein).

D. INVESTISSEMENTS

Les investissements industriels se sont élevés à 10,2 millions d'euros.

E. QUALITÉ, CERTIFICATION ISO 9000

Cartonneries

Toutes les cartonneries sont certifiées ISO 9001, à l'exception de la CARTONNERIE DE ROUEN créée plus récemment. NORMANDIE ONDULÉ est certifiée ISO 9002.

Papeteries

PAPETERIE DU DOUBS, PAPETERIE DE NANTES, PAPETERIE ST-MICHEL et la PAPETERIE D'OTOR PICARDIE sont certifiées ISO 9002.

F. ENVIRONNEMENT

L'ensemble des cartonneries a entamé la démarche de certification environnementale. OTOR DAUPHINÉ et OTOR NORMANDIE sont déjà certifiées ISO 14000.

III - L'activité de la société

Présentation des comptes sociaux

A. ACTIVITÉ, RÉSULTAT

OTOR assure les activités d'assistance et de gestion de trésorerie de l'ensemble du Groupe.

A ce titre son chiffre d'affaires 2000 s'est élevé à 13,3 millions d'euros et son résultat net à 6,3 millions d'euros, après un résultat exceptionnel négatif de 5,7 millions d'euros et un profit d'impôt de 8 millions d'euros.

Le résultat exceptionnel comprend une provision de la totalité du compte courant de OTOR sur OTOR BENELUX, soit un montant de 5,5 millions d'euros.

Le profit d'impôt correspond en quasi-totalité à l'écart entre l'impôt calculé par OTOR et ses filiales selon le régime de droit commun et l'impôt dû par OTOR résultant de l'application du régime fiscal du Groupe.

B. PRISE DE PARTICIPATION

Aucune prise de participation directe n'est intervenue au cours de l'exercice.

IV - L'actionnariat de la société

Conformément à l'article 156-3 nouveau de la Loi du 24 juillet 1966, nous vous indiquons que les personnes physiques et morales détenant plus du 20^e, du 10^e, du 5^e, du tiers, de la moitié ou des 2/3 du capital de la Société sont les suivantes :

Situation au	% détenu	% détenu
31.12.2000	dans le capital	en droit de vote
OTOR FINANCE	80,14	80,15

A la connaissance de la société, aucun autre actionnaire ne détient plus de 5 % du capital social.

Conformément à la loi du 25 juillet 1994, nous vous informons que les salariés ne détiennent aucune action de la société au titre d'un plan d'épargne entreprise, d'un fonds commun d'entreprise ou au titre de la période d'indisponibilité prévue aux articles L.225-194 et L.225-197 du nouveau code de commerce et à l'article 442-7 du code du travail.

Actions détenues par la société

Au cours de l'année 2000, il n'y a eu aucun mouvement sur les actions détenues par la société.

Nombre d'actions inscrites au nom de la société à la clôture de l'exercice : 22 974 actions
Valeur nominale : 12,40 euros
Fraction du capital : 0,3 %

V - Les évolutions récentes et perspectives

L'amélioration de la rentabilité, le désendettement progressif et la croissance sélective sont les objectifs fondamentaux du Groupe.

Les actions en cours portent principalement sur :

- l'optimisation des achats et des coûts, dont le démarrage de la cogénération en février 2001 sur le site d'OTOR PAPETERIE DE ROUEN ;
- la politique d'investissement orientée vers la productivité ;
- la mise en place d'un programme d'intéressement des salariés.

Pour 2001, un accroissement du résultat courant consolidé est attendu. Le désendettement du Groupe entre dans une phase active. La montée en puissance d'OTORFLASH s'effectue conformément aux prévisions avec l'installation courant 2001 des premières machines de conditionnement, et la poursuite des tests réalisés auprès des chaînes de distribution et des clients.

VI - Le réseau de licenciés

Les emballages issus de la technologie OTOR sont commercialisés par un réseau de licenciés couvrant les principaux pays d'Europe, le continent américain, l'Australie et le Japon. Ce réseau de licenciés a été complété en 2000 par un accord de licence conclu avec la société INDEVCO. Cet accord couvre le Moyen-Orient et la Grèce.

VII - Les activités de recherche et développement

Les principaux axes de recherche et développement ont été :

- **La poursuite des études sur la qualité des papiers**
 - Papiers légers
 - Papiers couchés blancs à base de recyclé
- **Le développement de produits**
 - Palette carton
 - Emballages de grande contenance destinés à l'industrie
 - OTORFLASH
- **La mécanisation**
 - Développement et mise au point de la machine destinée à mettre en volume les emballages OTORFLASH
 - Mise au point d'une nouvelle croisillonneuse haute cadence

Au titre de ces diverses grandes activités, OTOR a déposé en 2000 :

- 3 nouvelles demandes de brevets en FRANCE
- 2 extensions de brevets à l'ÉTRANGER

VIII - Les résolutions

Nous vous proposons :

À TITRE ORDINAIRE

1. D'approuver les comptes tels qu'ils sont présentés

2. D'affecter les résultats au compte de report à nouveau, sachant que les dividendes des 3 dernières années ont été les suivants :

<i>En francs</i>	1 997	1 998	1 999
DIVIDENDE TOTAL	13 981 626,00	néant	néant
NOMBRE D'ACTIONNAIRES RÉMUNÉRÉS	3 883 785		
DIVIDENDE PAR ACTION			
• MONTANT NET	3,60		
• AVOIR FISCAL			
(pour les minoritaires)	1,80		
• MONTANT BRUT	5,40		

3. De donner quitus à vos administrateurs

4. De renouveler les mandats de vos administrateurs actuels pour une durée d'une année qui prendra fin lors de l'Assemblée Générale chargée de statuer sur les comptes de l'exercice 2001, à savoir :

Monsieur Jean-Yves BACQUES
 Madame Valérie BACQUES
 Madame Michèle BOUVIER
 Monsieur Franck FALEZAN
 Monsieur Jean-Pierre MILLET
 Monsieur François ROUSSEL
 Monsieur Jonathan ZAFRANI

5. D'approuver les conventions mentionnées dans le rapport spécial des Commissaires aux Comptes

6. D'approuver le montant des jetons de présence alloués au Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2000 fixé à la somme de 3 050 euros

À TITRE EXTRAORDINAIRE

7. De ne pas réaliser d'augmentation de capital dans les conditions prévues à l'article L.443-5 du Code du Travail, en raison notamment de l'opération d'émission de bons de souscription d'action qui vient d'être effectuée au bénéfice de l'ensemble de l'encadrement du Groupe

8. De fixer la limite d'âge pour l'exercice des fonctions de Président du Conseil d'Administration à 70 ans et de modifier en conséquence l'article 15 des statuts.

Le Conseil d'Administration

RÉSULTAT ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Nature des indications	1996	1997	1998	1999	2000
	<i>En francs</i>	<i>En francs</i>	<i>En francs</i>	<i>En euros</i>	<i>En euros</i>
Capital en fin d'exercice					
Capital social	310 702 800	310 702 800	554 194 800	85 900 194	22 167 792
Nombre des actions ordinaires existantes	3 883 785	3 883 785	6 927 435	6 927 435	22 167 792
Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) Existantes	-	-	-	-	-
Nombre maximal d'actions futures à créer par conversion d'obligations	-	-	-	-	-
par exercice de droits de souscription	-	-	-	-	-
Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffre d'affaires hors taxes	56 975 291	56 784 658	71 401 277	10 440 004	13 350 711
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	23 274 195	67 631 406	50 735 394	-10 682 418	4 772 054
Impôt sur les bénéfices	-18 854 634	-17 700 871	972 557	-5 509 957	-7 959 365
Participation des salariés due au titre de l'exercice	-	-	-	-	-
Résultat après impôt, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	31 028 696	53 834 773	30 219 573	-4 715 130	6 266 871
Résultat distribué	19 807 303	13 981 626	-	-	-
Résultats par action					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	10,85	21,97	7,18	-0,75	0,57
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	7,99	13,86	4,36	-0,68	0,28
Dividende attribué à chaque action	5,10	3,60	-	-	-
Personnel					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	28	30	40	47	49
Montant de la masse salariale de l'exercice	15 066 770	16 206 659	19 295 841	2 972 869	3 098 747
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, œuvres sociales...)	7 011 042	7 088 842	8 944 756	1 346 510	1 458 023

INVENTAIRE DES VALEURS MOBILIÈRES DÉTENUES PAR LE GROUPE

<i>En euros</i>	Nombre de titres	Valeur d'achat <i>unitaire</i>	Valeur de marché unitaire <i>au 31.12.2000</i>	Provision totale <i>au 31.12.2000</i>	Valeur comptable nette totale <i>au 31.12.2000</i>	Valeur de marché totale <i>au 31.12.2000</i>
OTOR BRETAGNE - Ecureuil Expansion	2	14 121,42	14 205,38	-	28 243	28 411
OTOR - Ecureuil Expansion	210	14 201,74	14 205,38	-	2 982 365	2 983 130
TITRES D'AUTOCONTRÔLE	22 974	17,29	2,42	341 662	55 597	55 597

Comptes Consolidés

Exercice 2000

BILAN

<i>En milliers d'euros</i>	NOTES	2000	1999
ACTIF			
Immobilisations incorporelles	3	86 838	87 624
Immobilisations corporelles	4	190 912	200 991
Immobilisations financières	5	4 352	4 370
Ecart d'acquisition non affectés	6	1 859	2 017
Total de l'actif immobilisé		283 961	295 002
Stocks	7	59 634	50 848
Clients	8	89 641	88 712
Autres créances	8	13 884	9 309
Comptes de régularisation et assimilés	8	3 460	3 967
Charges à répartir	9	12 014	15 124
Disponibilités et valeurs mobilières de placement	13	8 101	3 376
Total de l'actif circulant		186 734	171 336
TOTAL DE L'ACTIF		470 695	466 338

<i>En milliers d'euros</i>	NOTES	2000	1999
Passif			
Capital		22 168	85 900
Prime d'émission		41 474	13 196
Réserves-part du groupe		83 598	21 014
Résultat-part du groupe		(4 458)	(16 535)
Total des fonds propres-part du groupe	10	142 782	103 575
Intérêts minoritaires	10	4 585	4 522
Sous-total		147 367	108 097
Ecart d'acquisition passif affecté	11	2 287	2 287
Provisions	11	29 710	34 060
Subventions	12	105	177
Emprunts et dettes à long terme	13	117 240	106 788
Sous-total		296 709	251 409
Emprunts et dettes à court terme	13	64 120	87 808
Fournisseurs d'exploitation		76 046	85 233
Autres dettes	14	33 820	41 888
TOTAL DU PASSIF		470 695	466 338

COMPTE DE RÉSULTAT

En milliers d'euros	NOTES	2000	1999
Chiffre d'affaires	16	412 274	372 379
Autres produits d'exploitation	16	20 196	18 073
Total des produits d'exploitation		432 470	390 452
Matières consommées et autres achats et charges externes	16	(270 423)	(234 468)
Autres charges d'exploitation	16-17	(116 176)	(119 282)
Dotations aux amortissements des charges à répartir		(6 022)	(5 262)
Résultat opérationnel		39 849	31 440
Dotations aux amortissements et provisions	16	(26 042)	(25 646)
Résultat d'exploitation		13 807	5 794
Résultat financier	18	(12 353)	(10 926)
Résultat courant		1 454	(5 132)
Résultat exceptionnel	19	(5 778)	(12 207)
Participation et impôt sur les sociétés	20	261	339
Amortissement des écarts d'acquisition actif		(158)	(157)
Résultat net		(4 221)	(17 157)
Part revenant aux intérêts minoritaires		237	(622)
Part revenant à l'entreprise consolidante		(4 458)	(16 535)
Résultat net part du Groupe par action (en euro par action)		(0,20)	(2,39)

Les comptes consolidés sont établis en conformité avec les dispositions légales et réglementaires actuellement en vigueur en France contenues principalement dans la loi du 3 janvier 1985, le décret du 17 février 1986 et l'arrêté du 9 décembre 1986, et adaptés de principes internationaux pour la comptabilisation des immobilisations corporelles.

NOTE 1 - PRINCIPES ET MÉTHODES DE CONSOLIDATION

Périmètre

Le périmètre de consolidation se compose de 21 sociétés.

Toutes les sociétés consolidées clôturent leurs comptes au 31 décembre. Les pourcentages d'intérêt sont donnés dans le tableau ci-après.

Méthode de consolidation

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint avec un nombre limité d'associés sont consolidées par intégration proportionnelle.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont consolidées par mise en équivalence.

Les filiales et participations qui ne représentent qu'un intérêt négligeable par rapport au patrimoine, à la situation financière et au résultat d'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation sont exclues du périmètre et figurent dans la rubrique "Autres participations".

Sociétés consolidées

	% d'intérêt et de contrôle	Méthode de consolidation
OTOR	Société mère	
OTOR BENELUX	99,97	intégration globale
OTOR BRETAGNE	95,04	intégration globale
OTOR DAUPHINE	99,99	intégration globale
OTOR GmbH	94,26	intégration globale
OTOR GODARD	99,99	intégration globale
OTOR NORMANDIE	95,08	intégration globale
OTOR PAPETERIE DE ROUEN	98,50	intégration globale
OTOR PAPETERIE ST MICHEL	99,99	intégration globale
OTOR PICARDIE	99,97	intégration globale
OTOR RIQUET	99,99	intégration globale
OTOR SERVICES	99,99	intégration globale
OTOR SILESIA	94,77	intégration globale
OTOR SUISSE	99,20	intégration globale
OTOR SYSTEMS	98,10	intégration globale
OTOR VELIN	95,21	intégration globale
ETUIS COGNAC	99,99	intégration globale
DELAIRE RECYCLAGE	95,02	intégration globale
NORMANDIE ONDULE	95,07	intégration globale
PINEL RECYCLAGE	47,49	mise en équivalence
SARL CZULOW	76,29	intégration globale

Conversion des comptes libellés en devises étrangères

Les états financiers des filiales sont convertis selon la méthode du cours de clôture.

- Tous les éléments d'actif et de passif sont convertis au cours de clôture de l'exercice.
- Les éléments du compte de résultat ainsi que le résultat de l'exercice sont convertis au cours moyen annuel.

Les écarts de conversion sont portés dans les réserves consolidées.

Élimination des transactions

Tous les comptes et transactions réciproques sont éliminés. Compte tenu de leur caractère non significatif, les profits internes d'exploitation ne sont pas retraités. S'ils sont significatifs, les profits internes de cession ou d'apport de matériels sont éliminés.

NOTE 2 - PRINCIPES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

Le Groupe OTOR établit les comptes consolidés selon des principes d'évaluation identiques à ceux adoptés dans les comptes sociaux, à l'exception des éléments suivants :

- immobilisations en crédit-bail ou location-financement (note 2.8)
- inscription en charges à répartir des frais engendrés par la certification ISO 9000 (note 9)
- traitement des impôts différés (note 2.7)

1. Recherche et Développement

Le Groupe a mis en place depuis de nombreuses années une importante politique de Recherche et Développement qui l'a conduit à déposer de nombreux brevets. La quasi-totalité des dépenses est enregistrée dans les charges d'exploitation.

Les frais de recherche sur les nouveaux emballages sont passés en charge immédiatement. Certains frais spécifiques correspondant à des projets clairement identifiés et pour lesquels les coûts sont individualisés de façon fiable et l'existence d'un marché potentiel est démontrée, sont immobilisés et amortis en 5 ans, ou 10 ans s'ils donnent lieu à des brevets. Les montants payés relatifs à des dépôts de brevets en France ou à l'étranger sont immobilisés.

Dans ce cadre, OTOR cède certains brevets sur des zones géographiques limitées. Le montant net de ces cessions est porté dans les produits d'exploita-

tion au même titre que les concessions de licences. Les frais de recherche et développement immobilisés concernent en quasi-totalité le domaine de la mécanisation (développement de nouveaux concepts de machines d'emballage et de conditionnement).

2. Immobilisations incorporelles

■ Parts de marché

En 1989, la restructuration des branches d'activité du groupe a été achevée et un secteur emballage cohérent a été constitué par voie d'apport, réunissant l'ensemble des sociétés, achetées ou créées en différentes étapes, qui exploitent en France, chacune dans sa région, une cartonnerie et une papeterie.

La valorisation des sociétés, lors de ces apports, a été effectuée selon des méthodes classiques tant au niveau juridique (commissariat aux apports) qu'au niveau financier (méthode de valorisation reposant sur les valeurs mathématiques et de rendement) pour ce type d'opération, et confortée par des expertises externes. Les principaux éléments utilisés lors de ces apports ont été les suivants :

- résultat retraité (avant éléments exceptionnels)
- situation nette réévaluée.

Ces apports ont dégagé des écarts de première consolidation ; deux sociétés, OTOR GODARD et ETUIS COGNAC n'ont pas fait l'objet d'apports mais, pour tenir compte de la réévaluation de l'ensemble consolidé, ont été évaluées à cette date selon des méthodes homogènes avec les sociétés apportées.

En 1991, lors de la première consolidation effective du Groupe et compte tenu de l'avis n° 85 du CNC d'avril 1990, ces écarts de consolidation ont fait l'objet d'une affectation. Du fait des spécificités du secteur industriel, il est apparu que leur affectation en parts de marché était la plus représentative.

En effet, au cours des 15 dernières années, le Groupe a connu une très forte croissance de son implantation commerciale en France. Celle-ci a été rendue possible par des efforts très importants en matière d'acquisition de savoir-faire, de mise en place de structures notamment techniques et commerciales, de formation et de marketing. Ces travaux ont permis la création d'un concept global propre au Groupe allant des spécificités de l'outil industriel et des matières mises en œuvre à la recherche de l'adéquation optimale du produit aux besoins du client.

Cette valeur de part de marché a été confirmée par une expertise indépendante. Elle est contrôlée, chaque année, par des évaluations qui font suite à cette expertise et s'appuient sur des méthodes chiffrées basées en premier lieu sur la marge brute d'autofinancement (MBA) mais aussi sur le chiffre d'affaires :

- un premier chiffrage s'appuie sur la MBA retraitée (avant éléments exceptionnels)
- un second chiffrage est une pondération de la MBA retraitée et du chiffre d'affaires carton consolidé.

Les multiples utilisés sont revus :

- s'il existe des transactions portant sur les sociétés du secteur susceptibles de les remettre en cause
- si la part de marché d'OTOR évolue de manière significative (plus ou moins 1,5 point).

Les différents critères utilisés (MBA, Chiffre d'Affaires, part de marché) sont calculés selon un périmètre identique à celui ayant servi à leur détermination initiale.

Ces parts de marché ne font pas l'objet d'amortissements, mais pourraient donner lieu à l'enregistrement de provisions pour dépréciation dans le cas où l'on constaterait par l'application de ces méthodes une diminution de leurs valeurs.

■ *Autres immobilisations*

Les immobilisations incorporelles autres que les parts de marché sont évaluées au coût historique.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire, selon les durées de vie suivantes :

- Frais d'établissement 3 à 5 ans
- Fonds de commerce 5 ans
- Logiciels 1 à 5 ans
- Brevets 5 ou 10 ans (voir note.2.1)
- Frais de recherche passés en charge immédiatement, ou amortis sur 5 ans (voir note.2.1)

3. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût historique. Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire, en fonction de la durée de vie prévue et de la nature du bien.

Ces durées sont les suivantes :

- Constructions 20 à 30 ans
- Installations techniques : matériel neuf 10 à 20 ans
- Installations techniques : matériel d'occasion 5 à 10 ans
- Autres immobilisations corporelles : 3 à 10 ans.

4. Immobilisations financières

■ *Écarts d'acquisition non affectés*

Les écarts d'acquisition représentent le solde après affectation aux éléments d'actif identifiables de la différence entre le prix d'acquisition des sociétés consolidées et la part du Groupe dans leurs capitaux propres à la date de la prise de participation. La durée d'amortissement de ces écarts d'acquisition est de 20 ans, sauf contexte particulier.

■ *Titres mis en équivalence*

Les quotes-parts des capitaux propres (y compris le résultat de l'exercice déterminé d'après les règles de consolidation) des sociétés mises en équivalence sont portées dans ce poste.

5. Stocks

■ *Produits finis*

Les stocks comprennent les produits finis et en-cours du secteur carton ainsi que les papiers destinés à être vendus hors du groupe.

Les stocks sont évalués au coût de revient. Lorsque ce dernier est supérieur à la valeur du marché, une dépréciation est constatée.

Pour les produits finis du secteur carton, le coût de revient fait le plus souvent l'objet d'une estimation, par l'application d'un coefficient d'abattement de 5 à 30 % sur le prix de vente des produits.

■ *Matières premières*

Les papiers fournis par les papeteries du Groupe sont valorisés au prix du marché. Les autres stocks sont évalués au coût de revient. La méthode utilisée est celle du premier entré - premier sorti.

6. Écarts de conversion

Les différences de change latentes figurant dans les comptes sociaux des sociétés consolidées sont immédiatement constatées dans les charges ou dans les produits financiers.

7. Impôts

Les impôts différés sont constatés selon la conception étendue et concernent donc l'intégralité des différences temporaires entre le résultat comptable et le résultat fiscal.

Toutefois, les impôts différés actifs liés aux déficits fiscaux reportables sont provisionnés sauf dans des conditions exceptionnelles qui permettent d'assurer une très forte probabilité d'utilisation future de ces déficits.

Les impôts différés sont comptabilisés selon la méthode du report variable. Les modifications des taux d'imposition ont donc un effet immédiat sur le résultat de l'exercice.

Les impôts différés actifs et passifs ont été valorisés en totalité pour tenir compte de la contribution exceptionnelle de 10 % et de la contribution sociale. Ils sont ainsi calculés au taux de 37,77 %.

8. Crédit-bail et location-financement

Les actifs d'un montant unitaire supérieur à 100 000 euros financés en crédit-bail ou en location-financement, et les obligations qui en découlent, apparaissent dans le bilan consolidé en immobilisations et amortissements d'une part, et en emprunts et dettes à long terme d'autre part.

Conformément aux normes IASC, sont considérés en location-financement les contrats qui transfèrent au preneur l'essentiel des risques et avantages inhérents à la propriété, par exemple :

- s'il y a transfert de propriété obligatoire en fin de bail,
- ou option d'achat à exercice probable en cours ou fin de bail,
- ou durée de bail proche de la durée de vie du bien,
- ou valeur actualisée des paiements minimaux proche de la juste valeur.

Le matériel en clientèle financé par crédit-bail ou location, dont l'objet est la vente des produits du Groupe et qui n'est pas destiné à rester la propriété de celui-ci, n'est pas retraité.

NOTE 3 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/1999	Augmentations	Diminutions	31/12/2000
Brut				
Parts de marché	80011			80011
Fonds de commerce	328	114		442
Brevets et recherche et développement	9701	614		10315
Autres	5700	380	30	6050
Total	95740	1108	30	96818

La valeur brute des immobilisations incorporelles financées en crédit-bail s'élève à 2,0 millions d'euros.

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/1999	Augmentations	Diminutions	31/12/2000
Amortissements				
Fonds de commerce	328	23		351
Brevets et recherche et développement	5327	889		6216
Autres	2461	979	27	3413
Total	8116	1891	27	9980

Répartition géographique : Union Européenne en totalité

NOTE 4 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

En milliers d'euros

Brut	31/12/1999	Augmentations	Diminutions	31/12/2000
Terrains	9 240		432	8 808
Constructions	77 694	930	909	77 715
Matériel et outillage	289 274	12 755	2 061	299 968
Autres	6 936	518	168	7 286
Avances et acomptes, immobilisations en cours	5 726		473	5 253
Total	388 870	14 203	4 043	399 030

Les augmentations incluent des écarts de change pour 704 milliers d'euros.

En milliers d'euros

Amortissements	31/12/1999	Augmentations	Diminutions	31/12/2000
Constructions	26 969	4 125	655	30 439
Matériel et outillage	156 491	18 280	2 148	172 623
Autres	4 419	773	136	5 056
Total	187 879	23 178	2 939	208 118

Les augmentations incluent des écarts de change pour 368 milliers d'euros.

La valeur brute des immobilisations corporelles financées en crédit-bail, ou location-financement, s'élève à 48,3 millions d'euros (dont 20,9 millions d'euros de terrains et bâtiments et 25,1 millions d'euros de matériel et outillage).

Répartition géographique :

- Union Européenne : 181,5 millions d'euros
- Pologne : 9,4 millions d'euros

NOTE 5 - IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

5.1 Analyse

En milliers d'euros	2000	1999
Titres de participation non consolidés	45	45
Titres mis en équivalence	467	142
Prêts	3 355	3 067
Autres	530	1 161
Total brut	4 397	4 415
Provisions	45	45
Total net	4 352	4 370

Répartition géographique : Union Européenne en totalité

Les titres des sociétés déconsolidées sont gelés à leur valeur probable de liquidation.

5.2 Titres de participations non consolidés

Sociétés	% DU GROUPE	Valeur d'inventaire	
	2000	2000	1999
SOFIREC	4	-	-
SCI Lann-Bras	33	-	-
UNITRANS	50	-	-
COFFRETS DE FRANCE	95	-	-
Total net		-	-

NOTE 6 - ECARTS D'ACQUISITION ACTIFS NON AFFECTÉS

En milliers d'euros	2000	1999
Valeur brute	3 161	3 161
Amortissements	(1 302)	(1 144)
Net	1 859	2 017

Répartition géographique : Union Européenne en totalité

NOTE 7 - STOCKS

En milliers d'euros	2000	1999
Matières premières, approvisionnements et marchandises	44 493	38 941
Produits finis	15 141	11 907
Total net	59 634	50 848

Les produits finis comprennent les stocks de papier destinés à être vendus hors du Groupe.

NOTE 8 - CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES

En milliers d'euros	2000	1999
Clients		
Clients	93 667	91 895
Provisions	(4 026)	(3 183)
Total net	89 641	88 712
Autres créances		
Autres créances	14 010	9 435
Provisions	(126)	(126)
Total net	13 884	9 309

Les clients et autres créances nets sont à échéance inférieure à 1 an.

Comptes de régularisation et assimilés	2000	1999
Actions propres	53	219
Charges constatées d'avance	1 073	1 385
Impôts différés actifs, nets	2 334	2 363
Total	3 460	3 967

Tous les comptes clients sont très régulièrement revus et analysés au cas par cas.

Les créances douteuses sont provisionnées à 100 %.

Il n'y a pas de provisions statistiques, mais si certains clients paraissent présenter des risques particuliers, des provisions pour risques sont constatées.

Les autres créances 2000 incluent en particulier la TVA à récupérer (6,7 millions d'euros) et les créances sur cessions d'immobilisations (2,7 millions d'euros).

NOTE 9 - CHARGES A RÉPARTIR

<i>En milliers d'euros</i>	2000	1999
Frais de démarrage	7 751	11 286
Gros entretien et habillages	3 092	2 248
Frais de certification ISO 9000	560	895
Frais d'émission d'emprunts	68	281
Autres	543	414
Total net	12 014	15 124

Les frais de certification ISO 9000 sont amortis sur 5 ans à compter de la date de certification ; le gros entretien et certains habillages des machines à papier sont amortis sur une durée maximale de 12 mois.

Les frais de démarrage sont des frais engagés à l'occasion de la mise en exploitation de matériels, pendant la période intérimaire entre la fin de leur installation et leur utilisation à capacité de production normale. Ils couvrent tous les frais engagés pendant la période de démarrage jusqu'à ce que la production normale soit atteinte. Ils sont amortis sur une durée de 5 ans.

Ils incluent principalement 7,4 millions d'euros concernant OTOR PAPETERIE DE ROUEN, et 0,3 million se rapportant à la mise au point de prototypes de matériels de production et de nouveaux produits.

NOTE 10 - CAPITAUX PROPRES ET ACTIF NET

<i>En milliers d'euros</i>	Capital	Primes	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Total capitaux propres	Intérêts minoritaires
Situation nette au 01.01.99	84 486	13 196	20 997	1 419	120 098	4 748
Résultat			1 419	(17 954)	(16 535)	(622)
Dividendes						(73)
Différences de change et divers			12		12	3
Variation de capital	1 414		(1 414)		0	
Changement de périmètre						466
Situation nette au 01.01.2000	85 900	13 196	21 014	(16 535)	103 575	4 522
Résultat			(16 535)	12 077	(4 458)	237
Dividendes						(129)
Différences de change et divers			146		146	45
Variation de capital	(63 732)	30 480	78 973		45 721	
Changement de périmètre						(90)
Imputation des frais d'augmentation de capital		(2 202)			(2 202)	
Situation nette après résultat au 31.12.2000	22 168	41 474	83 598	(4 458)	142 782	4 585

NOTE 11 - PROVISIONS**11.1 Ecart d'acquisition passif affecté**

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/1999	Augmentations	Diminutions	31/12/2000
Retraites OTOR PAPETERIE DE ROUEN	2 287			2 287

11.2 Autres provisions

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/1999	Augmentations	Diminutions	31/12/2000
Provisions pour risques	4 268	2 175	3 077	3 366
Provisions pour charges	4 638	1 136	2 367	3 407
Provisions pour impôts différés (net)	25 154		2 217	22 937
Total	34 060	3 311	7 661	29 710

Toutes les provisions pour impôts latents figurent en provisions pour impôts différés et sont évaluées au taux de 37,77 %.

NOTE 12 - SUBVENTIONS

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/1999	Augmentations	Diminutions	31/12/2000
Subventions d'équipement	117		12	105

NOTE 13 - EMPRUNTS ET DETTES**13.1 Ventilation par nature et échéances**

Les emprunts et dettes à long terme prennent en compte l'endettement à plus de deux ans à l'origine.

Echéances

<i>En milliers d'euros</i>	2001	2002-2006	Au-delà	Total
Emprunts et dettes à long terme, Ets de crédit	3 655	87 752	16 759	108 166
Crédit fournisseurs et divers	880	2 944	94	3 918
Comptes bloqués participation	1 655	3 501	0	5 156
Total du long terme	6 190	94 197	16 853	117 240
Emprunts et dettes à court terme	64 120			64 120
Total	70 310	94 197	16 853	181 360

Les emprunts et dettes à long terme auprès des établissements de crédit comprennent 26,8 millions d'euros provenant du retraitement des contrats de crédit-bail et de location-financement.

13.2 Variation des emprunts et dettes à long terme

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/1999	Augmentations	Diminutions	31/12/ 2000
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit et locations retraitées	95 333	19 177	6 342	108 168
Emprunts et dettes financières divers	11 455	1 622	4 005	9 072
Total	106 788	20 799	10 347	117 240

13.3 Endettement net à court terme

Les emprunts et dettes à court terme prennent en compte l'endettement à moins de deux ans à l'origine.

<i>En milliers d'euros</i>	2000	1999
Crédits d'exploitation	64 120	87 808
Disponibilités	(5 090)	(3 376)
Valeurs mobilières de placement	(3 011)	
Total	56 019	84 432

13.4 Couverture de taux

L'ensemble de l'endettement à court terme est à taux variable.

L'endettement à long terme se décompose en 31,6 millions d'euros à taux fixe et 85,6 millions d'euros à taux variable. Le taux de référence de l'endettement à taux variable est principalement le EURIBOR.

NOTE 14 - AUTRES DETTES

<i>En milliers d'euros</i>	2000	1999
Dettes fiscales et sociales	29 180	32 363
Fournisseurs d'immobilisations	1 857	5 517
Autres	2 783	4 008
Total	33 820	41 888

NOTE 15 - ENGAGEMENTS FINANCIERS

<i>En milliers d'euros</i>	2000	1999
Hypothèques, nantissements, cautions et autres concernant des montants figurant au passif du bilan consolidé	108 408	113 785
dont cautions :	101 026	110 167
Autres engagements	2 384	2 384
Effets escomptés et non échus	9 610	7 116

L'estimation des engagements du Groupe en matière de retraites, calculée selon la méthode prospective actualisée, s'élève à 8,6 millions d'euros.

NOTE 16 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION**16.1 Chiffre d'affaires**

<i>En milliers d'euros</i>	2000	1999
Secteur papier carton - France	320 674	292 788
Secteur papier carton - Étranger	85 603	76 758
Autres	5 997	2 833
Total	412 274	372 379

La hausse du chiffre d'affaires s'explique en particulier par la hausse des prix du papier et la bonne tenue du marché du carton ondulé.

Le chiffre d'affaires cumulé par activité se décompose de la manière suivante :

<i>En milliers d'euros</i>	2000	1999
Carton ondulé et cartonnages (cumulé)	302 688	293 945
Papier	250 514	193 890
Mécanisation	4 929	5 245
Recyclage	26 921	12 995
Total	585 052	506 075

16.2 Autres produits

<i>En milliers d'euros</i>	2000	1999
Production stockée	1 958	(6 519)
Production immobilisée	726	2 669
Reprises de provisions et transferts de charges	15 525	20 058
Redevances et cessions de brevets	911	76
Subventions d'exploitation	279	1 060
Autres	797	730
Total	20 196	18 073

Les reprises de provisions et transferts de charges de l'année 2000 incluent essentiellement :

- des reprises de provisions pour risques et charges (3,1 millions d'euros) et créances douteuses (0,5 million d'euros).

Les reprises de provisions pour risques et charges couvrent en particulier les frais de reconversion d'OTOR PAPETERIE DE ROUEN (2,2 millions d'euros),

- des frais comptabilisés en charges à répartir (6,9 millions d'euros), comprenant essentiellement des frais de gros entretiens et d'habillages,
- des indemnités d'assurance pour 1,3 million d'euros,
- des frais d'augmentation de capital pour 2,2 millions d'euros,
- des frais transférés en charges exceptionnelles pour 1,2 million d'euros.

NOTE 16 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION

16.3 Matières consommées et autres achats et charges externes

<i>En milliers d'euros</i>	2000	1999
Matières consommées	156 461	123 522
Autres achats et charges externes	113 962	110 946
Total	270 423	234 468

16.4 Autres charges d'exploitation

<i>En milliers d'euros</i>	2000	1999
Impôts et taxes	11 758	12 311
Salaires et charges	104 067	106 852
Autres charges	351	119
Total	116 176	119 282

La baisse des salaires et charges s'explique par des baisses d'effectifs, notamment dans le cadre du plan social d'OTOR PAPETERIE DE ROUEN.

16.5 Dotations aux amortissements et provisions

<i>En milliers d'euros</i>	2000	1999
Dotations aux provisions	1 483	945
Dotations aux amortissements	24 559	24 701
Total	26 042	25 646

Les dotations aux amortissements comprennent 3,8 millions d'euros provenant de l'évaluation à la juste valeur des immobilisations d'OTOR PAPETERIE DE ROUEN.

NOTE 17 - SALAIRES ET CHARGES

<i>En milliers d'euros</i>	2000	1999
Salaires	73 185	74 275
Charges	30 882	32 577
Total	104 067	106 852
Effectif	3 053	3 195

Les effectifs ci-dessus comprennent le total du personnel en contrat à durée indéterminée, du personnel en contrat à durée déterminée et des intérimaires.

NOTE 18 - RÉSULTAT FINANCIER

En milliers d'euros	2000	1999
Frais financiers	(13 462)	(11 508)
Produits financiers	392	147
Différence de change, nette	392	360
Résultats des sociétés mises en équivalence	325	75
Total	(12 353)	(10 926)

NOTE 19 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

En milliers d'euros	2000	1999
Plus-values de cessions d'immobilisations	2 595	952
Autres résultats, nets	(8 373)	(13 159)
Total	(5 778)	(12 207)

Le résultat exceptionnel, conformément au PCG et au code du commerce comprend les charges et produits qui ne sont pas liés à l'exploitation courante de l'entreprise, qu'ils relèvent de l'activité ordinaire ou des éléments extraordinaires.

Les autres résultats exceptionnels incluent en particulier :

- 4,4 millions d'euros de coûts de plans sociaux et arrêts d'activités
- 2,5 millions d'euros d'amortissements de charges à répartir de démarrage
- 1,4 million d'euros de coûts et provisions liés à des litiges et pénalités

NOTE 20 - PARTICIPATION ET IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

En milliers d'euros	2000	1999
Participation	1 892	1 365
Impôt sur les sociétés	(2 153)	(1 704)
Total	(261)	(339)

Impôt sur les sociétés

- courant	(40)	-
- différé	(2 113)	(1 704)

Total (2 153) (1 704)

Ventilation de l'impôt sur les sociétés entre courant et exceptionnel

En milliers d'euros	2000
Impôt portant sur le résultat courant	533
Impôt portant sur le résultat exceptionnel	(2 686)
Total	(2 153)

IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

Il convient de noter que OTOR paie l'impôt pour les sociétés du Groupe fiscalement intégrées, à savoir :

OTOR GODARD	DELAIRE RECYCLAGE
OTOR NORMANDIE	NORMANDIE ONDULÉ
OTOR BRETAGNE	OTOR PAPETERIE ST MICHEL
OTOR VELIN	OTOR DAUPHINÉ
OTOR PICARDIE	OTOR SYSTEMS
ETUIS COGNAC	OTOR RIQUET
OTOR SERVICES	OTOR PAPETERIE DE ROUEN

L'écart entre l'impôt calculé selon le régime de droit commun et l'impôt calculé selon le régime fiscal de Groupe est enregistré au compte de résultat par la société mère l'année de sa constatation. Le profit d'impôt comptabilisé à ce titre en 2000 s'élève à 7 924 263 euros.

NOTE 21 - CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT DE L'EXERCICE

<i>En milliers d'euros</i>	2000	1999
Résultat net part du Groupe	(4 458)	(16 535)
Dotations aux amortissements d'exploitation	24 559	24 701
Plus-values de cession d'immobilisations	(2 595)	(952)
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition actif	158	157
Reprise de provision provenant de l'affectation des écarts d'acquisition passif		(6 936)
Total	17 664	435

NOTE 22 - CHIFFRES SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE EN FRANCS ET EN EUROS

La société OTOR ainsi que la plupart de ses filiales tiennent leur comptabilité en euros depuis le 01.01.99

<i>En milliers</i>	Euros	Francs
Chiffre d'affaires	412 274	2 704 340
Résultat net part du Groupe	(4 458)	(29 243)
Résultat opérationnel	39 849	261 392
Résultat courant	1 454	9 538
Capital	22 168	145 412
Capitaux propres part du Groupe	142 782	936 588
Endettement à long terme	117 240	769 044
Endettement net à court terme	56 019	367 460
Actif immobilisé	283 961	1 862 662
Total bilan	470 695	3 087 557
Résultat net part du Groupe par action en euros et en francs	(0,20)	(1,32)

TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE

<i>En milliers d'euros</i>	2000	1999
Flux de trésorerie liés à l'activité		
Résultat net des sociétés intégrées	(4 221)	(17 194)
Élimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :		
• Amortissements et provisions	24 825	17 922
• Variation des impôts différés (y compris provisions)	(2 188)	(1 796)
• Plus-values de cession, nettes d'impôts	(2 595)	(952)
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	15 821	(2 020)
Dividendes reçus de sociétés mises en équivalence	-	37
Variation des provisions liées à l'activité	(2 133)	2 522
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	(30 134)	20 568
Flux de trésorerie généré par l'activité	(16 446)	21 107
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations	(14 106)	(30 938)
Cessions d'immobilisations, nettes d'impôt	3 229	2 135
Incidence des variations de périmètre	(90)	466
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	(10 967)	(28 337)
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement		
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	-	-
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	(129)	(73)
Augmentations de capital en numéraire (net des frais)	43 519	0
Augmentation d'emprunts à moyen terme*	20 752	20 337
Remboursements des emprunts à moyen terme	(10 419)	(17 988)
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	53 723	2 276
Variation des besoins de trésorerie : ressource (emploi)	26 310	(4 954)
- Trésorerie à l'ouverture	(95 880)	(90 885)
+ Trésorerie à la clôture	(69 644)	(95 880)
+ Incidence de la variation des cours de devises	74	41
Variation de trésorerie (y compris escompte et affacturage)	26 310	(4 954)

* dont 13 412 000 euros de consolidation d'emprunts à court terme

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2000

Mesdames, Messieurs les Actionnaires de la Société OTOR,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société OTOR établis en euros relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2000, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation.

Par ailleurs, nous avons également procédé à la vérification des informations relatives au Groupe, données dans le rapport de gestion. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris-La Défense et Cognac, le 5 avril 2001
Les Commissaires aux Comptes

PGA
François Rochmann

DURAND & ASSOCIES
Philippe Durand

Comptes Sociaux

Exercice 2000

BILAN

<i>En euros</i>	Brut	Amortissement Provisions	Euros <i>31/12/2000</i>	Euros <i>31/12/1999</i>
ACTIF				
Capital souscrit non appelé				
Frais d'établissement	-	-	-	-
Frais de recherche et développement	2 757 678	2 305 937	451 741	587 326
Concessions, brevets...	7 557 778	3 910 657	3 647 121	3 785 960
Fonds commercial	30 490	-	30 490	30 490
Autres immobilisations incorporelles	2 326 363	1 266 361	1 060 002	1 186 557
Autres immobilisations corporelles	353 563	253 809	99 754	148 483
Participations	123 581 848	5 899 777	117 682 071	117 591 910
Titres en équivalence	-	-	-	-
Créances rattachées à des participations	49 803 569	-	49 803 569	16 112 336
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts	200 920	-	200 920	187 737
Autres immobilisations financières	122	-	122	122
Total Immobilisations	186 612 331	13 636 541	172 975 790	139 630 921
Stocks de marchandises	457 347	450 000	7 347	-
Avances et acomptes sur commandes	12 196	-	12 196	12 196
Créances clients et comptes rattachés	3 501 806	951	3 500 855	2 456 173
Autres créances d'exploitation	35 922 244	34 928	35 887 316	32 326 577
Capital souscrit appelé non versé	-	-	-	-
Valeurs mobilières de placement	3 379 624	344 662	3 034 962	218 511
Disponibilités	85 250	-	85 250	168 216
Charges constatées d'avance	35 486	-	35 486	78 408
Total Actif circulant	43 393 953	830 541	42 563 412	35 260 081
Charges à répartir sur plusieurs exercices	166 974	-	166 974	29 080
Primes de remboursement des obligations	-	-	-	-
Écarts de conversion actif	-	-	-	-
Total général	230 173 258	14 467 082	215 706 176	174 920 082

BILAN

En euros	31/12/ 2000	31/12/1999
Passif		
Capitaux propres		
Capital Social	22 167 792	85 900 194
Primes d'émission, de fusion et d'apport	41 473 801	13 195 835
Écarts de réévaluation	-	-
Réserve légale	8 448 645	8 448 645
Réserves statutaires ou contractuelles	-	-
Réserves réglementées	-	-
Autres réserves	86 395 240	7 422 481
Report à nouveau	(361 477)	4 353 653
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	6 266 871	(4 715 130)
Subventions d'investissement	-	-
Provisions réglementées	-	-
Total Capitaux propres	164 390 872	114 605 678
Provisions pour risques	5 500 000	870 000
Provisions pour charges	-	16 180
Total Provisions	5 500 000	886 180
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 256 111	6 460 618
Emprunts et dettes financières divers	34 855 811	47 142 982
Avances et acomptes sur commandes en cours	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 648 742	2 641 524
Dettes fiscales et sociales	2 264 438	2 111 581
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	465 130	724 666
Autres dettes	325 072	326 036
Produits constatés d'avance	-	-
Total Passif circulant	45 815 304	59 407 407
Écarts de conversion passif	-	20 817
Total général	215 706 176	174 920 082

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE

En euros	31/12/2000	31/12/1999
Produits d'exploitation		
Ventes de marchandises (France)	880 930	-
Production vendue Services (France : 12 468 217)	12 469 781	10 440 004
Chiffres d'affaires nets	13 350 711	10 440 004
Production stockée	-	-
Production immobilisée	150 000	842 000
Subventions d'exploitation	3 354	4 269
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges	2 382 692	258 917
Autres produits	1 027 044	179 437
Total des produits d'exploitation I	16 913 801	11 724 627
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises (y compris droits de douane)	1 338 277	-
Variation des stocks de marchandises	(457 347)	-
Achats de matières premières et approvisionnements	-	-
Autres achats et charges externes	8 713 474	5 177 102
Impôts, taxes et versements assimilés	219 452	209 322
Salaires et traitements	3 098 747	2 972 869
Charges sociales	1 458 023	1 346 510
Dotations aux amortissements sur immobilisations	1 295 415	1 189 094
Dotations aux provisions sur immobilisations	-	-
Dotations aux provisions sur actif circulant	-	951
Dotations aux provisions pour risques et charges	-	-
Autres charges	386 926	67 892
Total des charges d'exploitation II	16 052 967	10 963 740
Résultat d'exploitation I-II	860 834	760 887
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)	-	-
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)	-	-
Produits financiers de participations	2 717 071	1 472 774
Produits financiers des autres valeurs mobilières et créances	714 300	631 421
Autres intérêts et produits assimilés	-	-
Reprises de provisions et transferts de charges	-	-
Différences positives de change	21 545	514
Produits nets de cessions de valeurs mobilières de placement	205 781	-
Total des produits financiers V	3 658 697	2 104 709
Charges financières		
Dotations aux amortissements et provisions	147 363	23 206
Intérêts et charges assimilées	315 978	287 217
Différences négatives de change	3 794	248
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-
Total des charges financières VI	467 135	310 671
Résultat financier V-VI	3 191 562	1 794 038

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE

En euros	31/12/2000	31/12/1999
Résultat courant avant impôts I-II+III-IV+V-VI	4 052 396	2 554 925
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	-	914 702
Reprises de provisions et transferts de charges	886 180	182 939
Total des produits exceptionnels VII	886 180	1 097 641
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	681 070	12 394 722
Sur opérations de capital	-	413 812
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	5 950 000	1 069 119
Total des charges exceptionnelles VIII	6 631 070	13 877 653
Résultat exceptionnel VII-VIII	(5 744 890)	(12 780 012)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	(7 959 365)	(5 509 957)
Total des produits I+III+V+VII	21 458 678	14 926 977
Total des charges II+IV+VI+VIII+IX+X	15 191 807	19 642 107
Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	6 266 871	(4 715 130)

DÉTAIL DES PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

Exercice 2000	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Provisions pour risque filiale	5 500 000	-
Litiges	975 519	870 000
Pénalités	155 551	16 180

NOTE 1. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
 - permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
 - indépendance des exercices,
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

I. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production. Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon le mode linéaire en fonction des durées suivantes :

- | | |
|--|--------|
| • Brevets | 10 ans |
| • Recherche et développement | 5 ans |
| • Autres immobilisations incorporelles : logiciels | 1 an |

II. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- | | |
|---|--------|
| • Constructions | 20 ans |
| • Agencements et aménagements des constructions | 10 ans |

III. Immobilisations financières

Les titres sont évalués à leur valeur d'acquisition ou d'apport, sans utilisation de la méthode de mise en équivalence. Les frais accessoires ne sont pas pris en compte.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

La valeur d'inventaire correspond à la valeur d'utilité de la filiale pour le Groupe, et prend notamment en compte les critères suivants : EBE, parts de marché sur une zone ou un produit donné, chiffre d'affaires, quantités vendues, contribution à l'EBE consolidé.

Les critères retenus sont homogènes avec les valeurs en consolidation.

IV. Recherche et développement

OTOR a mis en place depuis de nombreuses années une importante politique de Recherche et Développement qui l'a conduit à déposer de nombreux brevets.

Dans ce cadre, OTOR cède certains brevets sur des zones géographiques limitées. Le montant net de ces cessions est reclassé dans les produits d'exploitation par le biais du compte de transferts de charges.

V. Impôt sur les bénéfices

Il convient de noter que OTOR paie l'impôt pour les sociétés du groupe fiscalement intégrées, à savoir :

OTOR GODARD
OTOR NORMANDIE
OTOR BRETAGNE
OTOR VELIN
OTOR PICARDIE
ETUIS COGNAC
OTOR SERVICES
DELAIRE RECYCLAGE
NORMANDIE ONDULÉ
OTOR PAPETERIE ST MICHEL
OTOR DAUPHINÉ
OTOR SYSTEMS
OTOR RIQUET
OTOR PAPETERIE DE ROUEN

L'écart entre l'impôt calculé selon le régime de droit commun et l'impôt calculé selon le régime fiscal de Groupe est enregistré au compte de résultat par la société mère l'année de sa constatation. Le profit d'impôt comptabilisé à ce titre en 2000 s'élève à 7 924 263 euros.

NOTE 2 - ACTIF IMMOBILISÉ

2.1 Variation de l'actif immobilisé en valeur brute

<i>En euros</i>	Montant au 31.12.99	Entrées	Sorties et autres mouvements	Montant au 31.12.00
Immobilisations incorporelles	11 886 016	786 293	-	12 672 309
Immobilisations corporelles	336 202	17 361	-	353 563
Immobilisations financières	139 791 882	36 691 108	2 896 531	173 586 459
Total	152 014 100	37 494 762	2 896 531	186 612 331

2.2 Variation des amortissements

<i>En euros</i>	Montant au 31.12.99	Dotations	Reprises	Montant au 31.12.00
Immobilisations incorporelles	6 295 680	1 187 274	-	7 482 954
Immobilisations corporelles	187 719	66 091	-	253 810
Immobilisations financières	-	-	-	-
Total	6 483 399	1 253 365	-	7 736 764

NOTE 3 - ACTIF CIRCULANT

3.1 Créances

Les créances sont réalisables à court terme.
Les créances douteuses sont provisionnées à 100 %.

3.2 Actions propres

<i>En euros</i>	Montant au 31.12.99	mouvements	Montant au 31.12.00
Nombre	22 974	-	22 974
Valeur brute totale	397 259	-	397 259
Provision totale	194 299	147 363	341 662
Valeur nette totale	202 960	(147 363)	55 597

NOTE 4 - VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

<i>En euros</i>	2 000	1 999
Capitaux propres au 1 ^{er} janvier	114 605 678	119 320 808
Résultat de l'exercice	6 266 871	(4 715 130)
Augmentation de capital, nette de frais	43 518 323	-
Dotations aux provisions réglementées	-	-
Reprises des provisions réglementées	-	-
Dividendes	-	-
Autres variations	-	-
Total	164 390 872	114 605 678

NOTE 5 - VARIATION DES PROVISIONS

En euros	Montant au 31.12.99	Dotations	Reprises	Montant au 31.12.00
Risques et charges	886 180	5 500 000	886 180	5 500 000
Dépréciation des immobilisations financières	5 899 777	-	-	5 899 777
Provisions sur dépréciation de stock	-	450 000	-	450 000
Créances diverses et valeurs de placement	233 178	147 363	-	380 541
Total	7 019 135	6 097 363	886 180	12 230 318

NOTE 6 - DETTES

En euros	Montant au 31.12.99	Augmentation	Diminution	Montant au 31.12.00
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
à long terme	2 759 175	1 166 246	-	3 925 421
à court terme	3 701 443	25 070	3 395 823	330 690
Emprunts et dettes financières diverses				
à long terme	-	-	-	-
à court terme	47 142 982	55 564	12 342 735	34 855 811
Total	53 603 600	1 246 880	15 738 558	39 111 922

ÉCHÉANCES :

- 2001	330 690	dont :	
- 2002-2006	38 781 232	Ets de crédit	4 256 111
- Au-delà	-	Emp. et Dt. fin. diverses	34 855 811
Total	39 111 922		39 111 922

NOTE 7 - ENGAGEMENTS FINANCIERS

En euros	Montant au 31.12.00	Montant au 31.12.99
Engagements donnés :		
• Avals et cautions	96 056 514	105 880 776
• Nantissements de titres	1 429 515	1 429 209
• Nantissements du matériel	-	-
• Abandon de créances (clause de retour à meilleure fortune)	-	-
• Hypothèques terrains et bâtiments	-	-
• Crédit-bail	-	-
Engagements reçus :		
• Avals et cautions	-	-
• Abandon de créances (clause de retour à meilleure fortune)	12 000 000	12 000 000
Effets escomptés non échus	-	-

Le montant des sûretés réelles correspond aux capitaux dus à la fin de l'exercice.

Le montant des engagements en matière de retraites calculé selon la méthode prospective actualisée s'élève à 220 000 euros.

NOTE 8 - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	Nombre	Valeur nominale Euros
Actions composant le capital à l'ouverture de l'exercice	6 927 435	12,40
Réduction de valeur nominale	-	(11,40)
Augmentation de capital	15 240 357	-
Actions composant le capital social en fin d'exercice	22 167 792	1,00

Toutes les actions composant le capital ont les mêmes droits, à l'exception des actions détenues depuis plus de 4 ans par un même actionnaire sous la forme nominative qui bénéficient d'un droit de vote double.

NOTE 9 - EFFECTIF MOYEN

	2 000	1 999
Cadres	35	30
Agents de maîtrise et techniciens	6	7
Employés	8	10
Ouvriers et chauffeurs	-	-

NOTE 10 - DÉCOMPOSITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

	2 000	1 999
Prestations de service	11 187 906	10 330 305
Produits finis papier	880 930	-
Autres marchandises	-	-
Refacturations de frais et divers	1 281 875	109 699
Total	13 350 711	10 440 004

NOTE 11 - PRODUITS À RECEVOIR ET CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

	2 000	1 999
Services extérieurs constatés d'avance	35 486	78 408
Ristournes	5 657	473 214
Produits à recevoir	53 492	7 719
Impôt à recevoir des filiales - régime fiscal de groupe	7 924 263	5 542 584
Divers	30 499	66 413

NOTE 12 - CHARGES À PAYER ET PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

	2 000	1 999
Achats	-	-
Services extérieurs	322 577	390 718
Impôts et taxes	100 653	84 658
Frais de personnel	455 549	567 636
Frais financiers	42 500	26 089
Ristournes	324 770	325 045
Avoirs à établir	-	-
Fournisseurs d'immobilisations	465 130	724 666

NOTE 13 - CHARGES À RÉPARTIR

<i>En euros</i>	Montant au 31.12.99	Transferts de charges	Amortissements	Montant au 31.12.00
Honoraires	29 080	179 944	42 050	166 974

NOTE 14 - SOLDES DES OPÉRATIONS RÉALISÉES AVEC LE GROUPE

<i>En euros</i>	2 000	1 999
Autres créances	27 246 396	26 196 084
Clients	3 334 316	2 377 617
Avances à long terme	49 803 569	16 112 336
Emprunts et dettes financières divers	34 829 923	47 117 049
Fournisseurs	2 170 614	241 216
Autres produits	71 115	76 511
Chiffres d'affaires	12 032 249	10 390 436
Services extérieurs	3 958 576	2 477 344
Produits financiers	3 431 371	631 420
Achats de marchandises	457 347	-
Achats d'immobilisations	465 130	724 666

NOTE 15 - FISCALITÉ**15.1 Ventilation de l'impôt sur les bénéfices**

<i>En euros</i>	2 000
Profit d'impôt - régime fiscal de groupe	7 924 263
Crédit d'impôt recherche	35 102
Total	7 959 365

15.2 Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

Néant

15.3 Allègements et accroissements de la dette future d'impôt

Non significatif

NOTE 16 - FILIALES ET PARTICIPATIONS

	Capital <i>Euros, FF ou devises</i>	Capitaux propres* avant affectation des résultats <i>Euros, FF ou devises</i>	Quote part de capital détenu en %	Prêts et avances consentis et non remboursés <i>Euros</i>
Filiales	Euros	Euros		
(50 % au moins du capital détenu par la société)				
OTOR GODARD	5 776 000	1 553 437	99,99 %	5 570 545
OTOR NORMANDIE	4 575 000	7 362 288	95,08 %	-
OTOR BRETAGNE	3 442 500	6 334 482	95,04 %	-
OTOR PICARDIE	3 213 000	6 678 846	99,96 %	1 372 041
OTOR VELIN	6 105 000	11 956 806	95,21 %	-
ETUIS COGNAC	1 269 200	(2 561 036)	99,99 %	4 062 388
OTOR SERVICES	5 497 200	5 726 280	99,99 %	-
OTOR DAUPHINÉ	3 109 750	(4 295 799)	99,99 %	15 122 706
OTOR SYSTEMS	988 000	177 008	98,10 %	1 719 086
	FF ou devises	FF ou devises		
OTOR SILESIA (PLN)	31 707 140	10 084 082	94,77 %	25 524
OTOR PAPETERIE DE ROUEN (FRF)	100 000 000	(246 718 954)	98,50 %	37 764 281
Participations (10 à 50 % société)	Euros	Euros		
COFFRETS DE FRANCE	638 400	(79 664)	28,57 %	18 906

	Valeur d'inventaire des titres détenus Brute <i>Euros</i>		Nette <i>Euros</i>	Cautions et autres engagements fournis <i>Euros</i>	Chiffre d'affaires du dernier exercice <i>Euros, FF ou devises</i>	Résultats du dernier exercice <i>Euros, FF ou devises</i>	Dividendes encaissés au cours de l'exercice <i>Euros</i>
Filiales (50 % au moins du capital détenue par la société)					Euros	Euros	
OTOR GODARD	12 057 917	12 057 917	2 858 782	46 714 900	(642 838)	-	
OTOR NORMANDIE	22 192 404	22 192 404	13 924 360	69 351 816	170 233	484 894	
OTOR BRETAGNE	11 735 891	11 735 891	17 003 697	50 210 655	551 124	1 069 195	
OTOR PICARDIE	13 697 284	13 697 284	9 341 104	58 573 601	2 436 336	-	
OTOR VELIN	11 936 037	11 936 037	891 994	57 766 066	2 243 985	956 847	
ETUIS COGNAC	1 276 133	1 276 133	-	14 614 915	(439 713)	-	
OTOR SERVICES	6 513 864	6 513 864	-	3 249 348	(160 507)	206 142	
OTOR DAUPHINÉ	18 974 938	18 974 938	9 099 194	49 234 572	(694 989)	-	
OTOR SYSTEMS	972 061	972 061	110 974	4 928 712	(176 346)	-	
				Devises ou FF	Devises ou FF		
OTOR SILESIA (PLN)	9 026 226	3 309 388	1 382 000	69 703 825	190 061	-	
OTOR PAPETERIE DE ROUEN (FRF)	15 016 152	15 016 152	35 903 974	751 674 150	(103 693 293)	-	
Participations (10 à 50 % société)				Euros	Euros		
COFFRETS DE FRANCE	182 939	-	-	-	(97)		

* Mais y compris résultat du dernier exercice

NOTE 17 - CHIFFRES SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE EN FRANCS ET EN EUROS

La société tient sa comptabilité en euros depuis le 1er janvier 1999

	<i>Francs</i>	<i>Euros</i>
Chiffre d'affaires	87 574 923	13 350 711
Résultat net	41 107 979	6 266 871
Résultat d'exploitation	5 646 701	860 834
Résultat courant	26 581 975	4 052 396
Capital	145 411 183	22 167 792
Capitaux propres	1 078 333 432	164 390 872
Dettes financières (établissements de crédit et divers)	256 557 390	39 111 922
Immobilisations nettes	1 134 646 803	172 975 790
Total du bilan	1 414 939 761	215 706 176

RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2000 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société OTOR établis en euros, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues par l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Paris, Le 20 avril 2001
Les Commissaires aux Comptes

Pour la SA PGA
François ROCHMANN

Pour la SA DURAND ET ASSOCIES
Philippe DURAND

RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

En application de l'article L. 225-40 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article 92 du décret du 23 mars 1967, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vu de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions intervenues au cours de l'exercice :

Conseil d'Administration du 12 mai 2000

- Autorisation d'une convention de compte courant entre FINOXIL et OTOR dans le cadre de l'augmentation du capital social d'OTOR, stipulant l'absence de rémunération de ce compte courant.

Par ailleurs, en application du décret du 23 mars 1967, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice :

1. Assistance générale de OTOR à ses filiales

- redevance comprise entre 1 et 3 % du montant hors taxes du chiffre d'affaires réalisé en dehors du Groupe par chaque société.
- Montant de cette redevance pour 2000 : € 10 404 491

2. Convention de gestion centralisée de trésorerie entre OTOR et ses filiales et avances conditionnées

- Rémunération des disponibilités et avances conditionnées calculée au taux Euribor + 1 %.
- Produit financier net pour OTOR : € 714 236

3. Licences par OTOR à ses filiales sur l'ensemble de ses brevets

- redevance calculée au taux de 0,5 % du montant hors taxes du chiffre d'affaires
- Montant de cette redevance pour 2000 : € 81 029

4. Gestion par OTOR du service achat de matières premières extérieures au Groupe à l'exception des vieux papiers

- Montant ristourné aux filiales : € 324 770

5. Convention entre OTOR et OTOR PARTICIPATIONS

- aux termes de laquelle il est assuré par OTOR PARTICIPATIONS :

- La définition de la politique générale du Groupe et ses orientations principales
- La supervision des services administratifs du Groupe et la direction juridique
- La consolidation comptable et fiscale, le suivi et la révision comptable et fiscale des sociétés du Groupe
- Le contrôle de gestion
- L'animation et la direction générale et notamment la détermination des grandes options au niveau des achats et du marketing
- L'assistance dans le cadre des relations financières

Rémunération pour 2000 : € 2 297 087 (débours + 5 %)

6. Avances conditionnées aux filiales

Poursuite des avances conditionnées suivantes portant intérêt dans les mêmes conditions que la convention de trésorerie (Euribor + marge de 1%) :

	Euros
- OTOR DAUPHINÉ	7 622 451
- OTOR GODARD	3 154 170
- OTOR PICARDIE	1 372 041
- OTOR PAPETERIE DE ROUEN	36 587 764
- ETUIS COGNAC	1 067 143
	<hr/>
	49 803 569

7. Avec OTOR SYSTEMS

Refacturation des frais de recherche et de développement engagés par OTOR SYSTEMS pour le compte du Groupe au titre des brevets déposés par OTOR, soit une somme de € 465 130 H.T.

ADMINISTRATEURS CONCERNÉS PAR LES CONVENTIONS

Monsieur Jean-Yves BACQUES

Président de votre société est également :

- Président de OTOR PARTICIPATIONS, OTOR FINANCE et OTOR SYSTEMS
- Administrateur de OTOR BRETAGNE, ETUIS COGNAC, OTOR GODARD, OTOR NORMANDIE, OTOR VELIN, OTOR PICARDIE, OTOR PAPETERIE ST MICHEL, OTOR RIQUET et OTOR PAPETERIE DE ROUEN
- Représentant permanent aux conseils d'administration de OTOR DAUPHINE, OTOR SERVICES, DELAIRE RECYCLAGE et NORMANDIE ONDULE

Madame Michèle BOUVIER

Directeur Général et Administrateur de votre société est également :

- Président de OTOR SERVICES
- Directeur Général de OTOR PARTICIPATIONS
- Administrateur de OTOR BRETAGNE, OTOR DAUPHINÉ, OTOR FINANCE, OTOR GODARD, OTOR NORMANDIE, OTOR PICARDIE, OTOR PAPETERIE ST MICHEL, OTOR RIQUET et OTOR PAPETERIE DE ROUEN
- Représentant permanent aux conseils d'administration de OTOR SYSTEMS, OTOR VELIN, ETUIS COGNAC, et NORMANDIE ONDULE

Monsieur Jean-Pierre MILLET

Administrateur de votre société est également :

Administrateur de OTOR FINANCE

Madame Valérie BACQUES

Administrateur de votre société est également :

- Administrateur de OTOR FINANCE et OTOR SERVICES

Monsieur Franck FALEZAN

Administrateur de votre société est également :

- Administrateur de OTOR FINANCE, OTOR SERVICES et OTOR PAPETERIE DE ROUEN
- Représentant permanent aux conseils d'administration de : OTOR BRETAGNE, OTOR DAUPHINÉ, OTOR GODARD, OTOR NORMANDIE, OTOR PICARDIE, OTOR PAPETERIE ST MICHEL, OTOR RIQUET, OTOR SYSTEMS, DELAIRE RECYCLAGE, ETUIS COGNAC et NORMANDIE ONDULE

Monsieur Jonathan ZAFRANI

Administrateur de votre société est également :

- Administrateur de OTOR FINANCE, OTOR SERVICES et OTOR PAPETERIE DE ROUEN
- Représentant permanent aux conseils d'administration de : OTOR BRETAGNE, OTOR DAUPHINÉ, OTOR GODARD, OTOR NORMANDIE, OTOR PICARDIE, OTOR PAPETERIE ST MICHEL, OTOR RIQUET, OTOR SYSTEMS, DELAIRE RECYCLAGE, ETUIS COGNAC et NORMANDIE ONDULE

Fait à Paris, Le 20 avril 2001
Les Commissaires aux Comptes

Pour la SA PGA
François ROCHMANN

Pour la SA DURAND ET ASSOCIES
Philippe DURAND



PROJET DE RÉSOLUTIONS À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 19 JUIN 2001

RÉSOLUTIONS À TITRE ORDINAIRE

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale après avoir pris connaissance :

- du rapport de gestion du Conseil d'Administration
- du rapport général des Commissaires aux Comptes sur le bilan et les comptes sociaux 2000
- du rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés 2000
- des comptes sociaux 2000 et des comptes consolidés

approuve ces rapports et les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2000 tels qu'ils lui sont présentés, avec toutes les opérations qu'ils traduisent ou qui sont mentionnées dans ces rapports et desquels il résulte un bénéfice de 6266 871 euros.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide, sur la proposition du Conseil d'Administration, d'affecter le résultat net de l'exercice écoulé, se décomposant comme suit :

- résultat de l'exercice 6266871 euros
- report à nouveau à fin 2000 (361477) euros
- Solde 5905394 euros

au report à nouveau qui deviendra créancier de ladite somme.

L'Assemblée Générale constate que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

	1997	1998	1999
Dividende total	13 981 626,00	néant	néant
Nombre d'actions rémunérées	3 883 785		
Dividende par action Montant net	3,60		
Avoir fiscal (pour les minoritaires)	1,80		
Montant brut	5,40		

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale donne aux Administrateurs quitus de leur gestion au cours de l'exercice écoulé.

QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide de renouveler le mandat d'Administrateur de Monsieur Jean-Yves BACQUES, pour une durée d'une année qui prendra fin lors de l'Assemblée Générale chargée de statuer sur les comptes de l'exercice 2001.

CINQUIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide de renouveler le mandat d'Administrateur de Madame Valérie BACQUES, pour une durée d'une année qui prendra fin lors de l'Assemblée Générale chargée de statuer sur les comptes de l'exercice 2001.

SIXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide de renouveler le mandat d'Administrateur de Madame Michèle BOUVIER, pour une durée d'une année qui prendra fin lors de l'Assemblée Générale chargée de statuer sur les comptes de l'exercice 2001.

SEPTIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide de renouveler le mandat d'Administrateur de Monsieur Franck FALEZAN, pour une durée d'une année qui prendra fin lors de l'Assemblée Générale chargée de statuer sur les comptes de l'exercice 2001.

HUITIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide de renouveler le mandat d'Administrateur de Monsieur Jean-Pierre MILLET, pour une durée d'une année qui prendra fin lors de l'Assemblée Générale chargée de statuer sur les comptes de l'exercice 2001.

NEUVIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide de renouveler le mandat d'Administrateur de Monsieur François ROUSSEL, pour une durée d'une année qui prendra fin lors de l'Assemblée Générale chargée de statuer sur les comptes de l'exercice 2001.

DIXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide de renouveler le mandat d'Administrateur de Monsieur Jonathan ZAFRANI, pour une durée d'une année qui prendra fin lors de l'Assemblée Générale chargée de statuer sur les comptes de l'exercice 2001.

ONZIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial des Commissaires aux Comptes établi en exécution des articles L.225-38 à L.225-42 approuve les conventions mentionnées dans ce rapport.

DOUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide que le montant des jetons de présence alloués au Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2000 est fixé à la somme de 3 050 euros.

RÉSOLUTIONS À TITRE EXTRAORDINAIRE

TREIZIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration délibérant dans le cadre des dispositions de la Loi 2001-152 du 19 février 2001, décide qu'il n'y a pas lieu de réaliser une augmentation de capital dans les conditions prévues à l'article L.443-5 du Code du Travail.

QUATORZIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide de fixer la limite d'âge pour l'exercice des fonctions de Président du Conseil d'Administration à 70 ans.

En conséquence, l'Assemblée décide d'ajouter à l'article 15 des statuts le paragraphe suivant :

2. la limite d'âge pour l'exercice des fonctions de Président du Conseil d'Administration est fixée à 70 ans.

Les anciens paragraphes 2 et 3 de l'article 15 deviennent respectivement 3 et 4.

QUINZIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copie ou d'extrait du procès-verbal de la présente Assemblée pour remplir toutes les formalités de dépôt et de publication légales.



SA au capital de 22 167 792 euros
SIREN 775 563 356 RCS Paris

Siège social
70, Bd de Courcelles - 75017 Paris
Tél. : (33) 01 42 12 80 00
Fax : (33) 01 42 27 96 48
Internet : www.otor.com
E-mail : otor@otor.com